



Paris, le 19 janvier 2018

COMMUNIQUÉ

Les organisations d'usagers, de professionnels et d'établissements soussignées tiennent à faire savoir leur très grande inquiétude quant aux informations dont elles ont eu connaissance, concernant les orientations envisagées pour le quatrième plan autisme, notamment pour les hôpitaux de jour de psychiatrie infanto-juvénile.

Ces orientations, si elles devaient être confirmées, témoigneraient de manière contre-productive d'un non-respect du travail et de l'engagement des professionnels de santé au service des personnes autistes, faisant de ce plan initialement annoncé comme «le plan de l'apaisement», «le plan d'un échec assuré».

Au risque d'aggraver les clivages délétères existants, ce plan ne tient aucun compte des leçons du plan précédent, alors que ses objectifs devraient être guidés par le souci constant de co-construire une véritable alliance des usagers et des professionnels face à la maladie, sans complaisance ni démagogie, mais dans le respect des places et des rôles de chacun. Dans d'autres champs de la psychiatrie, cette alliance a d'ailleurs démontré depuis de longues années, la dimension irremplaçable de son apport.

Ceux qui ont la responsabilité de piloter ce plan devraient pourtant savoir qu'un climat de confiance est la condition indispensable à des soins sécurisants et de qualité, que ce quatrième plan aurait dû veiller, par son esprit même, à garantir.

Force est de constater que ce n'est pas la voie choisie, alors que nul ne peut contester que des progrès sont nécessaires dans notre pays pour la prise en charge des personnes autistes, ce qui ne laisse aucune place à des conflits récurrents et stériles. Les acteurs de terrain sont aujourd'hui engagés dans une démarche d'amélioration des pratiques que ce soit sur le plan diagnostic, des évaluations fonctionnelles ou des interventions spécifiques

Faut-il rappeler que le métier de soignant, s'il doit veiller à s'inscrire dans une démarche continue d'amélioration de ses pratiques et de ses compétences, n'a pas d'autre vocation que le mieux-être de nos concitoyens les plus fragiles qui lui font confiance.

Compte tenu de la gravité des orientations envisagées, dont les répercussions ne peuvent qu'être très négatives pour les personnes autistes, les organisations soussignées en appellent aux pouvoirs publics à leur plus haut niveau, pour restaurer les conditions indispensables à l'élaboration sereine d'un plan autisme à la hauteur des enjeux et digne de notre pays.

Gisèle APTER
Présidente de la Société de l'Information Psychiatrique (SIP)

Marc BETREMIEUX
Président du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Rachel BOCHER
Président de l'Intersyndicale des Praticiens Hospitaliers de France (INPH)

Jean-Jacques BONAMOUR DU TARTRE
Président de la Fédération Française de Psychiatrie (FFP)

Jacques BORGY
Secrétaire Général du Syndicat National des Psychologues (SNP)

Stéphane BOURCET
Président de l'Intersyndical de Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)

Maurice CORCOS
Président du Réseau Multicentrique Européen TCA et maternité

Michel DUGNAT
Président de la World Association for Infant Mental Health France (WAIMH)

Bruno FALISSARD
Président de l'International Association of Child and Adolescent Psychiatry and Allied Professions (IACAPAP)

Claude FINKELSTEIN
Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Daniel MARCELLI
Président de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant, de l'Adolescent et des Disciplines Associées (SFPEADA)

Pascal MARIOTTI
Président de l'Association des Directeurs d'Etablissements participant au service public de Santé Mentale (ADESM)

Gladys MONDIERE et Benoit SCHNEIDER
Co-Présidents de la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP)

Marie-Rose MORO
Présidente du Collège National des Universitaires de Psychiatrie (CNUP)

Christian MULLER
Président de la Conférence nationale des présidents de CME de CHS

Annick PERRIN-NIQUET
Présidente du Comité d'Etudes des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie (CEFI-Psy)

Norbert SKURNIK
Président de la Coordination Médicale Hospitalière (CMH)

Roger TEBOUL
Président de l'Association des Psychiatres de secteur Infanto-juvénile (API)

Michel TRIANTAFYLLOU
Président du Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (SPEP)